



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du jeudi 11 février 2021
Rencontre virtuelle à 18 h 30 par TEAMS

Procès-verbal

1. Ouverture de l'Assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Sont présents :

Vincent Archambault, parent, pavillon Sagard
Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables
Lyne Brouillette, responsable du SDG
Marie-Lise Dion, parent, pavillon des Érables
Stéphanie Dion, parent, pavillon des Érables
Geneviève Goupil, enseignante, pavillon des Érables
Marianne Jacques, parent, pavillon des Érables
Isabelle Janisse, enseignante, pavillon Sagard
Wafa Kaddour, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables
Alexandre Lavoie, directeur adjoint, pavillon des Érables
Renée Martineau, enseignante, pavillon Sagard
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables
Elisa Montaruli, parent, pavillon Sagard
Marie-Josée Normandin, directrice
Alison Paradis, parent, pavillon Sagard
Laurent Phaneuf, éducateur, pavillon des Érables
Gabriela Torres Ferreira, enseignante, pavillon des Érables/Sagard
Nathalie Viens, parent, pavillon Sagard

Le quorum est constaté par la présidente.

Nathalie Viens est nommée secrétaire de la séance.

2. Questions du public

2.1. Comment faire en sorte que les enfants sortent plus souvent et plus longtemps après l'école, au pavillon Sagard, notamment en 3^e année?

Lyne Brouillette indique qu'en théorie, les enfants sortent au moins 30 minutes chaque jour après l'école et qu'elle fera un rappel en ce sens à toutes les éducatrices et éducateurs.

2.2. Pourquoi les bulletins sont-ils encore transmis par courriel, et est-ce possible d'aviser les parents dès que les bulletins sont disponibles sur le portail? (Cette fois-ci, à DÉ, les parents ont été avisés seulement le 11 février que les bulletins étaient disponibles, soit presque une semaine après leur émission.)

Madame Normandin indique qu'au pavillon Sagard les bulletins ont été transmis par erreur par courriel. Dorénavant, ils devraient toujours être transmis par le portail en raison des nombreuses informations personnelles non cryptées qui s'y trouvent. La date d'émission des bulletins avait été publiée dans l'Info-Parents.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Renée Martineau appuyée par Marie-Lise Dion, l'ordre du jour est adopté tel quel.

4. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2021

Sur proposition d'Elisa Montaruli appuyée par Nancy Martins, le procès-verbal est adopté tel quel.

5. Pour discussion

5.1. Info Parents : consultations sur l'efficacité de l'outil

Madame Normandin se questionne sur la pertinence de l'Info-Parents compte tenu des messages qu'elle reçoit à propos des demandes d'informations que l'Info-Parents contient déjà.

Les membres soulignent la pertinence de l'Info-Parents, mais suggèrent certaines améliorations pour en accroître la lisibilité, par exemple :

- placer au début du document les passages où les parents doivent faire une action et les mettre en évidence, pour qu'un coup d'œil rapide puisse quand même les repérer;
- mettre certains mots clés en évidence;
- dans le corps même du courriel, rappeler des éléments qui peuvent être oubliés par les parents ou encore, placer l'Info-Parents dans le corps du courriel avec seulement le calendrier en pièce jointe;

- de façon générale, préciser l'objet du courriel, par exemple copier/coller le titre de l'Info-Parents ou du communiqué (et, dans ce cas, en nommer la provenance).

Il est également suggéré que l'Info-Parents soit divisé en deux envois par mois, avec des informations regroupées différemment, pour que les parents reçoivent moins d'informations à la fois — ce qui permettrait peut-être d'optimiser les chances qu'elles soient lues dans leur intégralité.

En outre, peut-être qu'un travail de promotion auprès des parents serait approprié. Il est même évoqué que les enseignantes qui utilisent Classe Dojo puissent y déposer le document.

Si la Direction le souhaite, une version de l'Info-Parents « amélioré » pourrait être testée auprès des membres du CÉ pour qu'ils puissent faire part de leurs commentaires.

6. Pour approbation

6.1. Campagne de financement : Dictée PGL

Cette année, le pavillon DÉ ne participe pas, notamment en raison des impacts de la fermeture des classes pour cause de Covid, alors que tous les groupes à Sagard y participent sauf les deux groupes de 3^e année. Pour l'instant, environ 1000 \$ ont été ramassés; les sommes accumulées seront réparties selon le nombre de classes participantes.

Madame Normandin demande l'approbation du CÉ pour l'initiative en cours à Sagard.

Sur proposition de Marie-Lise Dion appuyée par Sébastien Lanouette, la participation à cette activité est approuvée.

6.2. Répartition des mesures dédiées (fonds 6)

Madame Normandin présente les fonds que reçoit l'école ainsi que la résolution sur la répartition des montants reçus par l'école pour les mesures dédiées et protégées.

Le fonds 6 correspond à des mesures gouvernementales ayant des objectifs très précis; le CSSDM reçoit ces fonds et les redistribue aux écoles selon divers paramètres.

Sur proposition de Nathalie Viens appuyée par Sébastien Lanouette, la résolution est approuvée.

6.3. Transfert au fonds 4 : banc commémoratif pour Ludovic Grégoire

Madame Normandin demande la permission d'utiliser des fonds provenant essentiellement de ceux de la Cour verte afin d'acheter et d'installer un banc à la mémoire du regretté Ludovic Grégoire, pour un maximum de 2000 \$.

Sur proposition de Wafa Kaddour appuyée par Allison Paradis, le transfert est approuvé.

7. Pour information

7.1. Gouvernance du CÉ : suivi

Le ministère de l'Éducation convie les membres des conseils d'établissement et les directions d'établissement de tous les centres de services scolaires à un webinaire portant sur les conseils d'établissement les 16 et 24 février prochains en soirée.

Le sous-comité qui révisé la régie interne continue son travail et pourra présenter une première version dans les prochaines semaines.

7.2. Critères de sélection d'une direction d'établissement : suivi

Les enseignantes Josée Bélanger, Geneviève Goupil et Isabelle Janisse ont rempli le questionnaire. Marianne Jacques et Élisa Montaruli l'ont ensuite revu pour y ajouter la perspective des parents. La version finale sera présentée au CÉ du 23 mars.

7.3. GénieArts

Les ateliers ont débuté avec l'artiste en résidence, et tant les élèves et leurs parents que les enseignantes et enseignants sont emballés par le projet.

7.4. Semaine des enseignantes et enseignants

Madame Normandin remercie Marianne Jacques d'avoir rédigé un mot chaleureux au nom du CÉ. Elle est très heureuse des témoignages de reconnaissance que les enseignantes ont reçus de la part des élèves et de leurs parents. De son côté, la Direction avait prévu des petits cadeaux à offrir chaque jour au personnel enseignant. Son désir de reconnaissance a été appuyé par la Fondation, qui a fourni les fonds nécessaires à l'achat d'une soupe pour chaque membre du personnel enseignant.

7.5. Activités éducatives

Compte tenu du contexte actuel, il n'y a pas de sorties prévues au calendrier, mais quelques activités en classe.

7.6. Le point sur la COVID-19

Depuis le début de l'année scolaire, l'on recense 14 cas de COVID-19 (dont 2 déclarés depuis le retour des Fêtes) sur 900 personnes (adultes et enfants). Les précautions ont été prises pour les individus concernés et la Direction continue de suivre les mesures imposées par la Santé publique.

Plusieurs points sont abordés : mesure du CO₂, ventilation des locaux, achat de masques pour les enfants, le suivi des élèves lors des absences en raison de la Covid et les inquiétudes des parents face à la gestion des cas COVID.

7.7. Service de garde

Le service de garde continue ses efforts afin de maintenir des conditions sanitaires conformes aux mesures.

7.8. Contrôle du plomb dans l'eau

Pour Sagard, tout va bien : il faut mettre à jour l'affichage et changer quelques aérateurs. Il faudra continuer à faire couler l'eau 1 minute le matin à quelques points d'eau destinée à la consommation. Il faut prévoir des tests supplémentaires afin de vérifier le taux de plomb de l'eau.

À DÉ, des interventions sont nécessaires : des systèmes de filtration ont été installés aux fontaines ainsi qu'à certains robinets ciblés. Il faut prévoir des tests supplémentaires afin de certifier la conformité de l'eau. Par ailleurs, il faut changer les aérateurs aux points d'eau et continuer à faire couler l'eau 1 minute à quelques points d'eau destinée à la consommation.

7.9. Retour sur la conférence de D^{re} Nadia

La conférence a été regardée par 88 personnes, en direct et en différé. Elle semble avoir satisfait les attentes des parents relativement au thème abordé.

8. Comité de parents

Le comité se réunira prochainement.

9. Levée de la séance

La séance est levée vers 20 h 40.

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 23 mars 2021 à 18 h 30 par TEAMS.

Stéphanie Dion
Présidente

Marie-Josée Normandin
Directrice

Nathalie Viens
Secrétaire